



PASS NRV

Le labo NRV est un art lab, un laboratoire artistique consacré aux cultures numériques.

C'est un lieu de travail partagé et modulable où se rencontrent la création, la recherche, la formation et la production.

Le labo NRV est copiloté par l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon et Les Subsistances. Il est destiné aux personnes ayant une pratique artistique liée au numérique : professionnels du spectacle et des arts plastiques, étudiants, amateurs éclairés.

Plus d'informations sur <https://labo-nrv.io/>

Le Pass NRV, c'est quoi ?

Le Pass NRV est un droit d'accès aux espaces et aux ressources matérielles du labo NRV. Le titulaire d'un Pass NRV s'engage à travailler en bonne entente avec les autres utilisateurs et les coordinateurs de cet espace. Certains projets ne sont pas appropriés pour cet espace : voir les restrictions d'utilisation ci-dessous. Les bénéficiaires du Pass NRV ne sont pas liés directement à la programmation artistique des Subsistances ; leur travail peut toutefois être valorisé par le biais des outils de communication du labo NRV.

Le Pass NRV est valable pendant une saison : du 1er octobre au 30 juin.

Il est individuel et nominatif.

Montant de la participation

1 personne = 150 € H.T. (180 € T.T.C)

Le Pass NRV permet l'accès au labo NRV dans les conditions suivantes :

- dans les horaires d'ouverture indiqués ci-après
- dans la limite de 25 jours de présence (par saison)
- sous réserve des places disponibles

(attention : l'affluence au labo NRV peut fluctuer en fonction des activités)

Conditions d'accueil / accès

Le labo NRV est équipé du WiFi.

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi : 9h30 à 16h30

Week-end et jours fériés : fermé

Espaces

- Open space

L'open space du labo NRV est à disposition librement pour toutes activités en lien avec le labo NRV. L'open space peut être réservé pour des activités exceptionnelles sur autorisation des coordinateurs.

- Espaces clos

Les différents espaces fermés (impression 3D, VR, salle de résidence) sont mis à disposition après autorisation des coordinateurs.

Toute personne souhaitant réserver un espace sur un créneau particulier doit adresser sa demande à l'adresse mail suivante : residence@labo-nrv.io

Matériel

Le matériel disponible sur place permet de couvrir des demandes :

- En XR (réalité virtuelle – VR, réalité mixte – MR et réalité augmentée – AR)
- En usinage numérique
- En son spatialisé
- En impression 3D
- En image 2D, 3D et à 360°
- En électronique
- En robotique éducative, ludique et de téléprésence
- En bureautique et visioconférence

Il est fortement recommandé de nous informer de vos souhaits de matériel afin que nous puissions le réserver à votre intention. Le matériel est mis à disposition sous réserve de disponibilité et d'accord des coordinateurs. Certaines machines ne sont accessibles qu'avec l'encadrement de techniciens (usinage CNC par exemple) : pensez à les prévenir en amont de vos travaux.

Tout matériel cassé ou endommagé sera facturé à la personne responsable du dommage.

Les consommables ne sont pas fournis par le labo NRV, prévoyez vos propres consommables en cas d'impression 3D, électronique ou autre activité à usage unique.

Restrictions d'utilisation

- Le labo NRV ne peut stocker ni du matériel ni des œuvres / objets en production.
- Le labo NRV n'est pas responsable des fichiers stockés sur les postes informatiques et autre matériel ; pensez à vos sauvegardes et nettoyez les espaces disques après votre utilisation !
- Le labo NRV ne fait pas de prêt de matériel.
- Le labo NRV n'est pas un espace de coworking !

Le labo NRV n'est pas l'endroit approprié pour les projets suivants :

- fabrication, menuiserie, travaux salissants, peinture, etc.
- projets nécessitant un grand espace de travail (type scène) ou hauteur de plafond.
- projets pouvant gêner l'entourage au labo NRV (bruit, nuisances diverses).

Visibilité du travail au labo NRV

La documentation des projets est au cœur de l'esprit des fablabs et autres espaces partagés. Elle permet à la communauté d'utilisateurs de capitaliser sur les connaissances des uns et des autres afin de mener des projets plus ambitieux, plus rapidement.

Un gabarit de documentation est disponible au labo NRV pour renseigner les informations principales d'un projet. Cette fiche peut ensuite être diffusée via le site web du labo NRV. N'hésitez pas à la demander auprès des coordinateurs.

Vous serez peut-être sollicité(e) par d'autres utilisateurs du labo NRV pour transmettre des savoirs techniques ou des bonnes pratiques sur le matériel que vous connaissez. De la même manière, vous pouvez solliciter l'aide d'autres utilisateurs s'ils sont disposés à vous accorder du temps.

Vous serez peut-être sollicité pour présenter votre travail lors d'occasions particulières : portes ouvertes, événements, etc. Nous vous encourageons fortement à valoriser vos projets par le biais du labo NRV.

Assurance

Le détenteur du Pass NRV s'engage à assurer auprès d'une compagnie d'assurance notoirement solvable de son choix :

1 - Sa responsabilité civile du fait de sa présence dans les locaux des Subsistances et de l'utilisation des espaces et du matériel : Responsabilité civile - Défense des risques locatifs ou d'occupant, Recours des voisins et des tiers.

2 - Garantie dommage aux biens : Les biens prêtés ou loués par Les Subsistances, agencements, mobilier, matériel, marchandises et tous ceux dont il serait détenteur pour l'ensemble des risques qu'elle peut encourir du fait de son activité notamment les risques incendie, explosions, dommages électriques, dégâts des eaux, vols & tentatives de vol, bris de glaces, vandalisme, foudre, tempête, etc.

3 - Ses propres biens, agencements, mobilier, matériel, marchandises et tous ceux dont il serait détenteur pour l'ensemble des risques qu'elle peut encourir du fait de son activité notamment les risques incendie, explosions, dommages électriques, dégâts des eaux, vols & tentatives de vol, bris de glaces, vandalisme, foudre, tempête, etc.

Le détenteur du Pass NRV s'engage à fournir une attestation d'assurance reprenant les éléments indiqués ci-avant.

Documents à fournir

- > chèque au nom de : Les Nouvelles Subsistances
- > signature de la présente charte
- > attestation d'assurance

En contrepartie, nous vous délivrons une carte que vous devrez présenter à un coordinateur à chacune de vos venues au labo NRV.

En signant cette charte, le détenteur du Pass NRV s'engage à respecter les conditions décrites ci-dessus.

Date et signature

CONTACT / ÉQUIPE

COORDINATION :

Célia Bonnet-Ligeon (Les Subsistances)

residence@labo-nrv.io

04 78 30 37 37